

BACHELOR EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

CONSEILS POUR L'ORDRE DE SUIVI DES

COURS DU PILIER GEOGRAPHIE

Pour le BA en FLSH, il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre tous piliers confondu (1 crédit = 25h de travail) afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé).

Les recommandations ci-dessous d'un ordre chronologique des enseignements à suivre en géographie ne sont pas contraignantes mais conseillées sauf cas particuliers mentionnés (prérequis).

Module 1 :

- Premier semestre : cours d'introduction à la géographie ;
- Première année : géographie urbaine et géographie économique (validation dans un seul examen en fin d'année) ;
- Première année : aménagement du territoire ;

Module 2

- Deuxième année : géographie sociale et culturelle ;
- Deuxième année : géographie politique ;
- Deuxième/troisième année : changements climatiques ;

Module 3

- Première année (si possible). Nb. les 2 cours de géosciences doivent en principe être suivis la même année ;

Module 4

- Première année (stat.) et deuxième année (cartographie). Nb. les statistiques doivent être suivis avant la cartographie ;

Module 5

- Première année : cours d'introduction aux méthodes en sciences sociales (introduction à la recherche) ;
- Troisième année : Méthodes qualitatives ;

Module 6

- Deuxième ou troisième année : Systèmes d'information à référence spatiale et cartographie numérique (à suivre après la cartographie du module 4) ;
- Deuxième année : Travaux pratiques en cartographie thématique. A suivre conjointement au cours de cartographie.

Blocs 1, 2, 3 & 4

- Le cours obligatoire « Dialogues interdisciplinaires en sciences sociales » est à suivre de préférence en 3e année.
- Les enseignements optionnels peuvent être suivis n'importe quelle année pour autant qu'ils ne nécessitent pas de prérequis (faire preuve de bon sens au vu des descriptifs de cours et éventuellement demander conseil aux enseignants).

Nb. le cas échéant, il est suggéré d'effectuer un séjour de mobilité (ERASMUS) en 2^e année (cf. page web sur la mobilité <https://www.unine.ch/geographie/pour-les-etudiant-e-s/mobilite/>).